UN G7 POUR COMBATTRE LES INÉGALITÉS

Engagement pour une politique de développement féministe

www.oxfam.org

OXFAM

Dans un monde de plus en plus inégal, faire avancer les droits des femmes est crucial pour atteindre l'agenda 2030. Le G7 a permis des avancées en matière de prise en compte du genre dans les politiques de développement. Néanmoins, ces efforts sont insuffisants au regard des inégalités profondes et structurelles entre les sexes. L'adoption d'une approche féministe à le potentiel de transformer les rapports inégalitaires de pouvoir entre les femmes et les hommes. Le G7 de Biarritz est une opportunité pour adopter un engagement historique en faveur d'une approche féministe de l'aide au développement.

© Oxfam International mai 2019.

Ce document a été rédigé par Diana Sarosi et Sandra Lhote-Fernandes. Oxfam remercie Julie Seghers, Francesca Rhodes, Nathan Coplin, Lauren Ravon, Laura Haylock, Aria Grabowski et Marc Cohen pour leur assistance dans sa réalisation. Ce document fait partie d'une série de textes écrits pour informer et contribuer au débat public sur des problématiques relatives au développement et aux politiques humanitaires.

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter advocacy@oxfaminternational.org

Ce document est soumis aux droits d'auteur mais peut être utilisé librement à des fins de campagne, d'éducation et de recherche moyennant mention complète de la source. Le détenteur des droits demande que toute utilisation lui soit notifiée à des fins d'évaluation. Pour copie dans toute autre circonstance, réutilisation dans d'autres publications, traduction ou adaptation, une permission doit être accordée et des frais peuvent être demandés. Courriel : policyandpractice@oxfam.org.uk.

Les informations contenues dans ce document étaient correctes au moment de la mise sous presse.

Publié par Oxfam GB pour Oxfam International sous l'ISBN 978-1-78748-435-1 Mai 2019. DOI: 10.21201/2019.

Oxfam GB, Oxfam House, John Smith Drive, Cowley, Oxford, OX4 2JY, Royaume-Uni.

Photo de couverture: [membres de Pollisree au Bangladesh, actrice du programme "creating space" d'Oxfam Canada / Abir Abdullah/Oxfam]

Traduction ; Pierre Ligavan – Sandra Lhote Fernandes

SOMMAIRE

L'inégalité femmes-hommes est l'une des formes d'inégalités les plus anciennes et les plus structurantes de nos sociétés. Elle gangrène l'économie et les relations de pouvoir. Elle se manifeste par une violence à l'égard des femmes et des filles et par des atteintes à la santé et aux droits sexuels et reproductifs des femmes, à leur accès aux biens productifs et à la propriété foncière, et à leur droit de voter et de participer au processus politique. Ces violations des droits des femmes empêchent nombre d'entre elles d'échapper à la pauvreté et de prendre leur destin en main.

Ce n'est pas un hasard si le niveau actuel d'inégalités économiques donne une image des hommes au sommet de l'économie et des femmes à la base de celle-ci. Celles-ci occupent les emplois les moins bien rémunérés et travaillent dans le secteur informel, où elles gagnent des salaires de misère et sont exploitées, la sécurité d'emploi leur faisant défaut. Les hommes sont surreprésentés parmi les plus riches et les plus puissants, tandis que les femmes constituent la majorité des pauvres et sont largement absentes des arcanes du pouvoir. Selon les estimations du Forum économique mondial, au rythme actuel, il faudra 202 ans avant que l'on ne parvienne à la parité économique entre les sexes.[1]

Au rythme actuel, il faudra attendre 202 ans avant de connaitre la parité économique entre les femmes et les hommes.

Forum économique mondial, 2018

Bien que des progrès aient été réalisés dans l'intégration de la dimension de genre dans les politiques, les lois, les programmes et les budgets, ces initiatives se font souvent au rabais, elles adoptent une démarche fragmentaire et incohérente pour attaquer les inégalités entre les sexes et n'éliminent pas les déséquilibres de pouvoir sous-jacents ou les normes sociales discriminatoires. Ainsi, les politiques visant à accroître les opportunités professionnelles pour les femmes sont souvent dépourvues de mesures visant à garantir des salaires décents, à promouvoir des conditions de travail adéquates ou à remédier à la responsabilité disproportionnée des femmes dans le travail domestique non-rémunéré. Ces lacunes s'appliquent également à l'aide au développement. Ainsi, les initiatives visant à promouvoir l'émancipation économique des femmes négligent souvent la prise en compte des obstacles structurels, tels que des lois discriminatoires qui empêchent les femmes de travailler dans certains secteurs, ou des normes sociales qui sous-estiment le travail des femmes et les maintiennent à des emplois dans le secteur informel.

> *'Je refuse de me résoudre à l'idée que l'on puisse simplement faire passer au forceps les femmes dans une économie mondialisée qui les exploite et qui voit alors prospérer l'appauvrissement économique des femmes. Le G7 (en tant que regroupement de la plupart des pays les plus riches au monde) doit repenser dès à présent les économies de façon responsable pour qu'elles fonctionnent en faveur des femmes et soutiennent un changement beaucoup plus vaste de l'économie mondiale.'*
>
> —Winnie Byanyima, directrice générale d'Oxfam international [2]

Dans sa rhétorique et ses engagements, le Groupe des Sept (G7) a mis en avant la cause de l'égalité homme-femme. En 2018, le Canada a innové au cours de sa présidence du G7 en intégrant l'égalité homme-femme de façon transversale à l'ensemble de l'agenda de sa présidence du G7, tout en faisant de l'égalité homme-femme et de l'émancipation des femmes une priorité à part entière. Plusieurs engagements ont été pris en faveur de l'égalité homme-femme et le tout

premier Conseil consultatif sur l'égalité homme-femme a publié un rapport contenant de nombreuses recommandations pour combler l'écart entre les sexes et faire en sorte que les femmes, dans toute leur diversité, jouissent de leurs droits et de leurs libertés.

Pour la présidence française de 2019, la France a manifesté son ambition de suivre la voie du Canada et s'est engagée à placer l'égalité homme-femme au cœur de son programme au sein du G7. La France a renouvelé le Conseil consultatif sur l'égalité homme-femme, dont le mandat était désormais d'élaborer une ensemble de lois et de textes législatifs sur les bonnes pratiques qui font progresser l'égalité entre hommes et femmes dans le monde entier. Pour la première fois, une réunion ministérielle spécifique des ministres responsables de l'égalité homme-femme a également été organisée.

Le moment est venu pour le G7 de faire passer l'égalité homme-femme et l'émancipation des femmes à un niveau supérieur, en adoptant dans le cadre du G7une déclaration qui l'engage à mettre en œuvre un programme d'aide au développement féministe.

Une approche féministe de l'aide a le potentiel de transformer les sociétés. Elle permet d'affronter les déséquilibres de pouvoir profondément enracinés et de modifier les rapports de pouvoir et les normes sociales discriminatoires qui maintiennent les femmes en situation de pauvreté. Elle met l'accent sur l'apprentissage, la collaboration, la participation, l'inclusion et la réceptivité dans le cadre des processus et partenariats. Elle suit une approche transformatrice fondée sur les droits et le renforcement de la capacité des femmes et des filles à mobiliser leurs propres pouvoirs et celui des autres parties prenantes, pour qu'elles puissent façonner leur avenir.

Une approche féministe est un concept innovant et exige un changement institutionnel et culturel profond de la façon dont les bailleurs de fonds et les partenaires travaillent ensemble. Ce changement est à notre portée. De nombreux bailleurs de fonds sont déjà en bonne voie et ont augmenté les financements d'aide au développement en faveur de l'égalité homme-femme. La Suède a adopté en premier une politique étrangère féministe en 2014, et le Canada a lancé sa politique d'aide au développement féministe en 2017. La plupart des bailleurs de fonds ont mis en place des stratégies et des objectifs en matière d'égalité homme-femme dans le cadre de programmes spécifiques : le Canada, l'Irlande et la Suède dédient plus de 80 % de leur aide à l'égalité homme-femme (objectif principal ou significatif de l'OCDE). Une approche féministe porte ces progrès à un niveau supérieur en incorporant les principes féministes clés du changement, de l'intersectionnalité, de la maîtrise et du processus, définissant essentiellement de nouvelles façons de fournir de l'aide, de mesurer les résultats et de travailler avec des partenaires pour transformer profondément les rapports de genre et de pouvoir.

Le Canada, l'Irlande et la Suède intègrent le genre dans plus de 80 % de leur aide (objectif principal ou significatif de l'OCDE)

Les experts du monde entier s'accordent à dire que le moyen le plus efficace d'atteindre l'égalité homme-femme est d'adopter une double approche qui associe des ressources dédiées aux droits des femmes et un système fiable de transversalisation de la dimension de genre dans tous les secteurs. L'aide féministe combine cette double approche avec une stratégie centrale de changement qui s'attaque aux rapports de pouvoir inégaux entre les genres. Ce faisant, il s'attaque aux inégalités systémiques, aux systèmes de pouvoir injustes et aux lois, politiques et programmes discriminatoires, aux niveaux local, national, régional et mondial. Cette approche nécessite à la fois un *leadership* politique et des investissements importants.

Une approche féministe exige de renforcer les ressources à la disposition des organisations de défense des droits des femmes et des mouvements féministes. L'expérience confirme que ces groupes jouent un rôle fondamental de catalyseur du changement en faveur de l'égalité homme-femme. Bien que les bailleurs de fonds reconnaissent l'importance d'investir dans les femmes et les filles, l'aide aux organisations féministes demeure insuffisante, avec seulement 0,3 % de l'ensemble de l'aide internationale. Selon l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), l'aide totale aux institutions et organisations féministes (gouvernementales et non gouvernementales) s'est élevée à 435 millions de dollars par an en moyenne entre 2016 et 2017. De ce montant, 177 millions de dollars ont été consacrés spécifiquement aux organisations féministes non gouvernementales, et seulement 31 millions de dollars sont allés directement aux organisations féminines basées dans les pays en développement.[3]

Seulement 0,12% de l'aide internationale est allouée aux associations agissant en faveur des droits des femmes, et seulement 0,02% aux associations basées dans les pays en développement

La France a annoncé un agenda ambitieux en matière d'égalité homme-femme pour sa présidence du G7. Lors de l'Assemblée générale des Nations Unies de 2018, le Président Emmanuel Macron a annoncé les priorités de la France pour sa présidence et a déclaré : « J'ai fait de l'égalité homme-femme en France la grande cause de mon quinquennat, et je lance ici un appel pour en faire une grande cause mondiale avec vous ».[4] L'une des contributions que les pays du G7 pourraient apporter au mouvement mondial pour mettre fin à la pauvreté et à l'inégalité entre les sexes serait d'adopter une approche féministe de leur aide au développement.

Pour devenir les champions de l'aide féministe, les dirigeants du G7 doivent d'abord placer la lutte contre les inégalités (tant inégalités entre les sexes que les inégalités économiques) au premier plan de leurs priorités en matière d'aide au développement.

Lors du sommet de Biarritz, nous appelons les chefs d'Etats du G7 a adopter **une déclaration dans laquelle ils s'engageront en faveur d'une approche féministe de leurs politiques d'aide,** qui engloberait les aspects fondamentaux suivants :

1. Rendre l'analyse de l'impact sur les inégalités femmes-hommes obligatoire pour toutes les stratégies, cadres, programmations et suivis de l'aide, et veiller à ce que toute l'aide intègre le genre (à minima sous le marqueur 1 de l'OCDE) avec au moins un résultat intermédiaire pertinent traitant spécifiquement des inégalités structurelles entre les sexes.
2. Investir dans des programmes visant spécifiquement les causes structurelles de l'inégalité entre les sexes et s'engager à augmenter significativement l'aide ayant pour principal objectif de promouvoir l'égalité homme-femme (marqueur 2 du CAD de l'OCDE).
3. Augmenter significativement les financements alloués aux organisations féministes, en particulier basées dans les pays en développement et veiller à ce que les mécanismes de financement s'inscrivent dans la durée, soient accessibles et favorisent leur capacité d'agir.
4. Assurer une mise en œuvre, un suivi et une évaluation des projets appliquant les principes féministes favorisant la capacité d'agir et l'apprentissage.

1 POURQUOI L'EGALITE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES EST-ELLE CRUCIALE DANS UN MONDE DE PLUS EN PLUS INEGAL?

En amont du Forum économique mondial de Davos en 2019, Oxfam a publié son rapport annuel sur les inégalités.[5] Les conclusions sont sans appel : les inégalités échappent à tout contrôle. En 2018, la richesse des milliardaires dans le monde a augmenté de 2,5 milliards de dollars par jour, tandis que 3,8 milliards de personnes parmi les plus pauvres ont vu leurs ressources diminuer de 500 millions de dollars par jour. Plus d'un milliard de personnes dans le monde vivent dans l'extrême pauvreté, tandis que le nombre de milliardaires atteint désormais 1 900, avec l'apparition d'un nouveau milliardaire tous les deux jours. Les inégalités extrêmes compromettent la lutte contre la pauvreté, nuisent à nos économies et alimentent la colère de la population à travers le monde. C'est aussi l'un des moteurs de l'écart entre les sexes.

Une grande partie de la richesse des milliardaires est construite sur le dos de femmes qui travaillent dur et qui ne peuvent échapper à la pauvreté

Les inégalités sont mauvaises pour tous, mais elles ont des conséquences particulièrement néfastes pour les femmes qui constituent la majorité des pauvres dans le monde.[6] Une grande partie de la richesse des personnes les plus riches est construite sur le dos de femmes qui travaillent dur et qui ne peuvent échapper à la pauvreté. Les femmes sont cantonnées aux emplois les moins bien rémunérés, où elles subissent une sécurité de l'emploi et une sécurité physique médiocres. De plus, elles assument une part disproportionnée du travail domestique non-rémunéré. La discrimination pratiquée de manière systématique à l'égard des femmes et des filles est à la fois une cause et une conséquence des inégalités qui alimentent la pauvreté. La justice de genre est donc cruciale pour mettre un terme à la pauvreté et aux inégalités.

L'inégalité entre les sexes est l'une des formes d'inégalité les plus anciennes et les plus répandues à travers le monde. Elle persiste par l'inégalité des rapports de pouvoir entre femmes et hommes et du fait des normes et structures patriarcales qui façonnent la société. Il en résulte que les femmes ont un statut économique et une sécurité financière inférieurs dans l'échelle sociale, et que leur santé physique et sexuelle et leurs droits et libertés sont restreints. La violence à l'égard des femmes et des filles, qui persiste dans tous les pays, est l'expression d'un pouvoir inégalement réparti et de normes sexospécifiques nuisibles qui contribuent à entretenir les inégalités entre les sexes au sein des familles, des communautés et des sociétés. Cette réalité explique ces statistiques poignantes :

- Au rythme actuel, il faudra 202 ans pour combler l'écart économique mondial entre les sexes.[7]
- Plus de la moitié des femmes dans le monde ne peuvent travailler légalement dans certains secteurs en raison de leur sexe.[8]
- On estime que 650 millions de femmes et de filles dans le monde sont mariées avant l'âge de 18 ans, et nombre d'entre elles sont victimes de violences et d'autres infractions graves à leurs droits.[9]

- Au moins 200 millions de femmes et de filles vivant aujourd'hui ont subi des mutilations génitales dans les 30 pays qui disposent de données représentatives sur la prévalence.[10]
- Trente-cinq pour cent des femmes dans le monde ont été victimes de violences physiques ou sexuelles de la part de leur partenaire intime ou d'autres au cours de leur vie.[11]
- Chaque jour, les femmes assurent 16,4 milliards d'heures de travail non rémunéré (au moins deux fois plus et dans certains contextes dix fois plus que les hommes).[12]
- Chaque année, plus de 200 millions de femmes veulent éviter une grossesse, mais n'ont pas accès à des méthodes de contraception moderne et 25 millions d'avortements sont pratiqués dans des conditions dangereuses.[13]
- Dans le monde, plus de 130 millions de filles en âge d'être scolarisées ne fréquentent pas l'école primaire ou l'enseignement secondaire.[14]

Outre le fait de nuire aux droits des femmes, l'inégalité entre les sexes représente un énorme coût social. L'inégalité entre les sexes dans l'économie coûte aux femmes des pays en développement 9 milliards de dollars par an : une somme qui, si elle était employée, donnerait non seulement un regain de pouvoir d'achat aux femmes et profiterait à leurs familles et à leurs communautés, mais qui impulserait aussi un élan massif pour l'ensemble de l'économie.[15] Les pays qui connaissent les inégalités des sexes les plus marquées tendent à disposer de revenus plus élevés. Les études dans nombre de régions et de pays démontrent que le fait de réduire l'écart de traitement entre les sexes contribue à réduire la pauvreté. Ainsi, en Amérique latine, l'augmentation du nombre de femmes occupant un emploi rémunéré entre 2000 et 2010 a contribué à environ 30 % de la réduction globale de la pauvreté et des inégalités de revenus.[16]

L'Agenda 2030 pour le développement durable a suscité un sentiment d'urgence et un regain d'intérêt pour une coordination de la lutte contre la pauvreté et les inégalités au niveau mondial. Il souligne le fait que l'émancipation des femmes est une condition préalable à l'élimination de la pauvreté et des inégalités, comme en témoignent l'objectif sur l'égalité homme-femme (Objectif 5 de développement durable, ou ODD no. 5) et l'intégration de l'égalité homme-femme à tous les autres objectifs. Toutefois, jusqu'à présent le discours largement diffusé consistant à « placer les femmes et les filles au cœur du développement durable » ne s'est pas traduit dans les faits par des modifications du financement et des approches transformatrices qui permettent de surmonter les obstacles structurels auxquels les femmes sont confrontées. Une étude de la Brookings Institution évaluant les progrès réalisés dans la mise en œuvre des ODD a démontré que les objectifs en faveur de l'égalité homme-femme étaient loin d'être acquis d'ici 2030 et qu'environ 25 % de la population serait encore laissée pour compte d'ici 2030.[17]

Les efforts visant à mettre fin à la pauvreté et aux inégalités seront vains s'ils ne s'attaquent pas aux structures sous-jacentes qui aggravent l'inégalité entre les sexes. Il faut une approche transformatrice qui place les femmes, et en particulier les féministes du Sud, au premier plan et au centre, et qui renforcera leur maîtrise pour qu'elles puissent s'attaquer de front aux questions de genre et aux rapports de pouvoir et transformer les structures discriminatoires et les normes sociales propices aux inégalités et à la pauvreté. Ces femmes connaissent bien leur communauté et savent ce qu'il faut faire pour promouvoir les droits des femmes et

l'égalité homme-femme. Ce dont elles ont besoin, c'est d'appui et de ressources pour mettre à l'essai leurs solutions locales et tirer des leçons de leurs infortunes.

Encadré 1 : Une vision féministe pour le G7

Au cours de la présidence canadienne du G7, le premier sommet du Women 7 (W7) se revendiquant féministe a eu lieu, réunissant plus de 60 féministes du Canada, des pays du G7 et du Sud de la planète pour établir une vision féministe du G7. Collectivement, elles ont demandé aux dirigeants du G7 d'adopter une approche féministe du G7 qui change radicalement la façon dont les décisions seront prises en portant la voix des dirigeantes féministes au centre du processus décisionnel. Selon elles, une approche féministe consistait à :

- Intégrer l'intersectionnalité en reconnaissant les aspects multiples et croisés de l'identité qui se manifestent dans la vie et l'expérience des femmes et en positionnant les femmes les plus marginalisées au cœur de toutes les décisions ;
- Souligner la diversité des expériences vécues et l'expertise (en particulier de celles qui sont les plus touchées par les décisions, les politiques et les programmes du G7) grâce à une participation significative de femmes q et organisations féministes aux processus d'élaboration des politiques ;
- Garantir des ressources suffisantes pour les mouvements féministes, en première ligne au niveau des communautés et que les mécanismes de financement soutiennent la collaboration et la structuration du mouvement associatif sur le long terme ;
- Établir un nouveau modèle économique fondé sur la durabilité et les droits sociaux, politiques et économiques en faveur de toutes e tous, aussi bien dans l'économie formelle que dans l'économie informelle ; et
- Appliquer l'obligation de rendre compte aux personnes les plus touchées par les politiques et mesures du G7.

Une aide féministe bien conçue peut changer la donne. Une approche féministe de l'aide est fondamentalement innovante. Elle nous oblige à repenser notre façon de travailler et à choisir avec qui nous travaillons. La démarche actuelle consiste à « ajouter des femmes et avancer » ; elle repose sur une logique selon laquelle l'augmentation du nombre de femmes bénéficiaires accroît l'égalité homme-femme, ce qui n'est pas vrai. La lutte contre la discrimination structurelle ancrée dans notre société exige davantage de maîtrise par les femmes. Pourtant les femmes des communautés affectées sont rarement impliquées dans la conception des programmes, et encore moins dans leur mise en œuvre, leur suivi et leur évaluation. Toute approche féministe nous met également au défi d'étudier comment l'origine, la religion, la classe sociale, la caste et la sexualité influencent la façon dont les femmes vivent les inégalités et la discrimination, ou aggravent et exacerbent l'oppression.

Encadré 2 : Des obstacles qui se cumulent – le défi de l'intersectionnalité

En Inde, le sexe, la religion, la classe sociale et la caste se cumulent pour façonner l'expérience des femmes en matière d'inégalités sociales et économiques. Selon les estimations, l'Inde compte 1,3 million de personnes qui retirent manuellement les excréments, principalement des femmes *dalits*, qui sont considérées comme la caste inférieure. La vidange manuelle consiste à nettoyer les latrines sèches des riches et à transporter les excrétas vers des décharges. L'emploi de personnes qui retirent manuellement les excréments a été interdit pour des raisons de santé et d'hygiène. Il a été déterminé que ce travail relevait de la responsabilité de l'État, mais de nombreux pays font peu d'efforts pour appliquer ces règles. Les femmes subissent des pressions sociales pour faire ce travail et ignorent qu'elles ont le droit de refuser d'effectuer ces tâches. Victimes à double titre, elles sont confrontées à la discrimination de leur foyer en raison du travail qu'elles font, outre la discrimination de la caste supérieure.

LES PRINCIPES FEMINISTES

Les principes féministes suivants sont au cœur de la mise en œuvre d'une approche féministe de l'aide :

- **Approche transformative :** Une approche transformative du changement corrigera les déséquilibres de pouvoir historiques existant entre les hommes et les femmes. Elle remet en question et modifie les rapports de pouvoir et les normes sociales discriminatoires qui dévalorisent les femmes et les filles dans toute leur diversité (et qui ont également des répercussions négatives sur les hommes et les garçons). Ces approches sont durables et à long terme, et elles exigent souvent une action et des stratégies collectives en faveur des changements à plusieurs niveaux : celui des individus, celui des ménages, de la société ou encore des institutions.

- **Intersectionnalité :** L'intersectionnalité fait référence aux multiples aspects de l'identité qui se manifestent dans la vie et dans l'expérience des gens (notamment le genre, la classe sociale, l'âge, l'origine, l'orientation sexuelle ou l'ethnicité) et qui peuvent aggraver et exacerber l'oppression. Une approche intersectionnelle dans l'élaboration des politiques tient compte des façons complexes dont des identités multiples se croisent et influencent les intérêts, la participation et les résultats.

- **Capacité d'agir :** Il s'agit de la capacité d'un individu ou d'un groupe à faire des choix et à transformer ces choix en résultats souhaités. L'intégration de la capacité d'agir dans les politiques exige que l'on envisage les questions d'autonomie, de choix, de renforcement des capacités et d'engagement significatif. Une approche féministe de la capacité d'agir ne se limite pas à considérer les femmes comme des participantes ou des

bénéficiaires ; elle signifie que les femmes, dans toute leur diversité, sont expertes de leur propre expérience, maîtresses de leur propre vie et actrices de leur communauté et de la société dans son ensemble.

- **Processus :** Une politique féministe privilégie non seulement les résultats (la promotion des droits des femmes et des filles), mais aussi le processus mis en œuvre pour les obtenir (méthodes de travail, conception et mise en œuvre des programmes, valeurs qui sous-tendent les décisions). Les aspects fondamentaux du processus féministe comprennent l'intégrité, la contextualisation, l'apprentissage, la collaboration, la participation, l'inclusion et la réceptivité.

Une approche féministe de l'aide est particulièrement pertinente dans le contexte actuel de la prise en compte du mouvement mondial « *me too* » par le secteur de l'humanitaire et du développement. Les féministes du Sud ont depuis longtemps dénoncé les déséquilibres de pouvoir inhérents qui façonnent le secteur et donnent lieu à des abus et à de l'exploitation. Même si les militantes féministes ont joué un rôle essentiel dans l'inscription des droits des femmes à l'ordre du jour des questions majeures internationales, elles ont été largement exclues des processus et des espaces décisionnels qui adoptent les mesures afin de promouvoir les droits des femmes. Trop souvent, les bailleurs de fonds exercent une action superficielle en matière d'égalité homme-femme ou l'utilisent pour accéder à plus de ressources tout en ignorant les problématiques de misogynie, d'origine, de classe et d'impérialisme qui donnent lieu à des comportements sexuels abusifs et sous-tendent une culture d'impunité. Il est essentiel que le secteur aille au-delà des réponses techniques des politiques de prévention et de protection et examine en profondeur sa complicité dans le renforcement des privilèges, du pouvoir et de l'exclusion. Oxfam reconnaît avoir elle-même avoir beaucoup de progrès à faire en la matière.

Dans les parties à suivre, ce document expose les raisons pour lesquelles il faut accorder la priorité à la justice entre les sexes en matière d'aide et analyse les tendances actuelles des dépenses des bailleurs de fonds du G7 en faveur de l'égalité homme-femme. Nous expliquerons ensuite la nécessité d'une aide de genre et de la lutte contre les inégalités transformatrice pour concrétiser l'Agenda 2030 pour le développement durable. Enfin, nous exposerons ici les éléments clés d'une approche féministe de l'aide.

2 COMMENT LES PAYS DONATEURS DU G7 INTEGRENT-ILS LE GENRE DANS LEUR POLITIQUE DE DEVELOPPEMENT ?

Tous les pays donateurs du G7 ont adopté des stratégies d'égalité homme-femme dans leur politique de d'aide au développement. Mais l'aide en faveur de l'égalité homme-femme et de l'émancipation des femmes est insuffisante, et les bailleurs de fonds enregistrent des performances inégales dans la transversalisation du genre. L'aide qui vise l'égalité homme-femme en tant qu'objectif principal demeure faible : en 2017, **elle représentait moins de 4 % de l'aide**.[18] **De plus, 62 % de l'aide continuait à être aveugle au genre.** Les programmes dédiés à l'égalité homme-femme représentaient 1 % de l'aide totale destinée aux secteurs économique et productif ; montant qualifié par l'OCDE de « goutte d'eau dans l'océan ».[19]

L'aide internationale ayant le genre comme objectif principal est extrêmement faible représentant moins de 4% de l'aide totale en 2017; Alors que 62% de l'aide continue à être aveugle à l'égalité femme-homme.

Encadré 3 : Les marqueurs genre de l'OCDE

L'OCDE assure le suivi de l'aide en faveur de l'égalité homme-femme et des droits des femmes à l'aide du marqueur genre du Comité d'aide au développement (CAD). Cet outil statistique est conçu pour montrer dans quelle mesure l'égalité homme-femme constitue un objectif des projets d'aide. Le marqueur de la politique d'égalité homme-femme est basé sur un système de notation à trois points :

- **Principal (2)** : signifie que l'égalité homme-femme est l'objectif principal du projet/programme et qu'elle est fondamentale pour sa conception et les résultats escomptés. Le projet/programme n'aurait pas été entrepris sans cet objectif.
- **Significatif (1)** : signifie que l'égalité homme-femme est un objectif important et délibéré, mais qu'elle n'est pas la principale raison d'entreprendre le projet/programme.
- **Non ciblé (0)** : signifie que le projet/programme a été passé au crible à l'aulne du marqueur de genre, mais qu'il n'a pas été constaté qu'il visait l'égalité homme-femme.

Les membres du CAD intègrent le marqueur de politique d'égalité homme-femme lorsqu'ils communiquent chaque année leur rapport d'activités d'aides au CAD. Les marqueurs de politiques s'appliquent aux engagements des bailleurs de fonds et, à ce titre, ils mesurent les investissements prévus et non les décaissements. Les marqueurs s'appliquent à l'aide bilatérale ventilable et excluent les contributions aux organisations multilatérales. Le marqueur englobe toutefois tous les fonds destinés aux activités transitant par l'intermédiaire d'organismes multilatéraux et d'ONG pour la mise en

œuvre de projets spécifiques (contributions fléchées).

A l'heure actuelle, 92 % de l'aide bilatérale totale « sectorielle » est examinée en tenant compte du marqueur de l'égalité homme-femme.

Pour de plus amples informations, consulter : OECD's *Handbook on the OECD-DAC Gender Equality Policy Marker* à l'adresse : http://www.oecd.org/dac/gender-development/Handbook-OECD-DAC-Gender-Equality-Policy-Marker.pdf

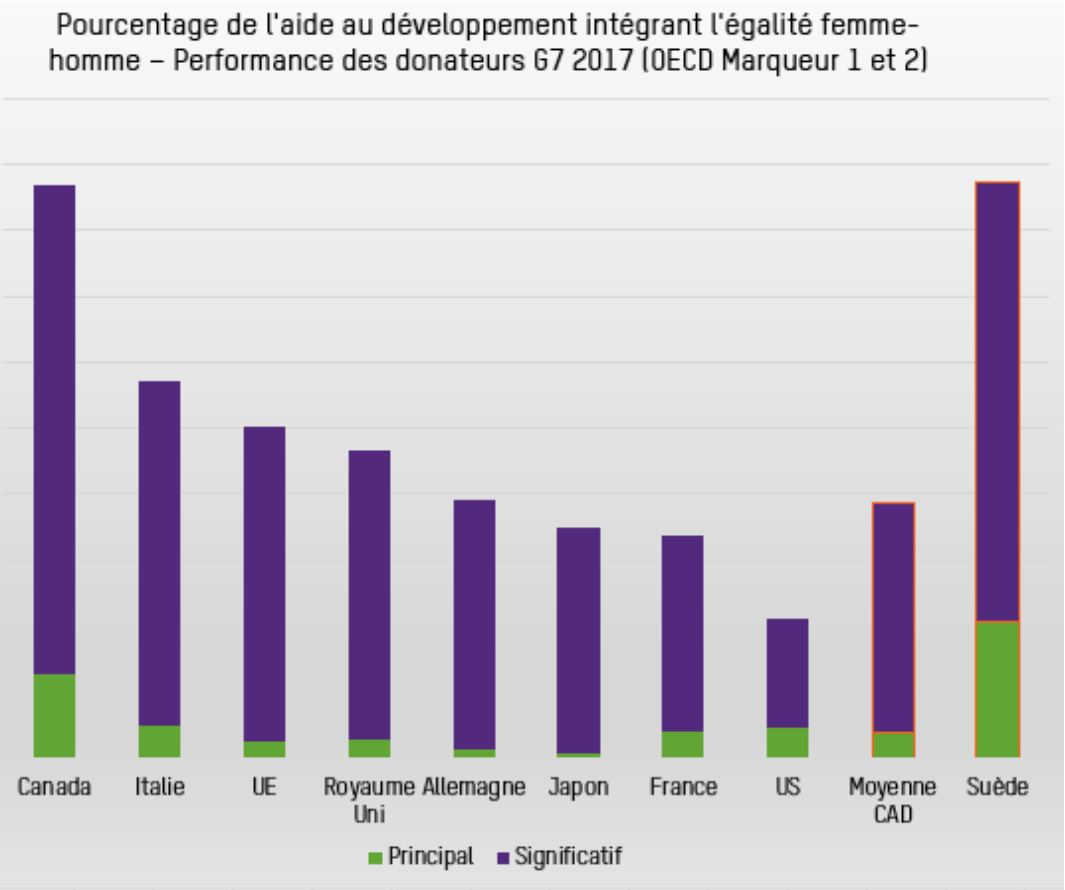

Canada

Le Canada a fait des vagues en 2017 lorsqu'il a lancé sa politique d'aide internationale féministe. Cette politique fixait des objectifs financiers ambitieux, 15 % de toute l'aide visant des programmes spécifiques (marqueur 2) sur l'égalité homme-femme et 80 % de toute l'aide intégrant l'égalité homme-femme. Cette politique repose également sur une double approche qui consiste à consacrer l'un des piliers à des programmes autonomes d'égalité homme-femme et d'émancipation des femmes, tout en intégrant l'égalité homme-femme aux autres domaines d'action. De plus, le pays reconnaît le rôle des organisations de défense des droits des femmes en matière de promotion de l'égalité homme-femme et a lancé deux projets pour soutenir les mouvements féministes : le Programme *Women's Voice and Leadership* (*Leadership* et voix des femmes) avec un investissement de 150 millions de dollars canadiens sur trois ans pour soutenir les organisations de défense des droits des femmes, et le *Partnership to Fund Gender Equality* (Partenariat pour financer l'égalité homme-femme) qui vise à obtenir un financement privé par un investissement public qui pourrait atteindre 300 millions de dollars canadiens.

France

La France a lancé sa première stratégie « genre et développement » en 2007 et a progressivement renforcé son *leadership* international en matière de promotion des droits des femmes. En 2014, l'Agence française de développement a lancé son premier cadre pour l'intégration de la dimension de genre en élaborant des feuilles de route sectorielles et géographiques et des outils pour intégrer la notion de genre. La France a lancé une initiative de « diplomatie féministe » en 2018, afin de promouvoir les droits des femmes dans le monde et la participation des femmes au sein du personnel du ministère des Affaires étrangères. En dépit d'un engagement et d'un *leadership* rhétoriques forts, la France est à la traîne en termes d'intégration du genre dans ses actions et dans ses financements. En 2013, la France s'est engagée une première fois à intégrer la dimension du genre dans 50 % de son aide d'ici 2017 (marqueurs 1 et 2 de l'OCDE), mais en 2018, elle a reporté cet objectif à 2022. Les derniers chiffres du CAD montrent que la France intègre le genre dans moins d'un tiers de son aide et que seulement 4 % de l'aide a pour objectif principal l'égalité homme-femme.

Allemagne

L'Allemagne a adopté une stratégie genre « Gender Action Plan = GAP II 2016-2020 » consacrant une approche à trois niveaux de transversalisation du genre, d'autonomisation des femmes et de plaidoyer politique. Néanmoins, cette stratégie manque d'indicateurs concrets pour mesurer les progrès réalisés. Le suivi de l'impact de cette stratégie est faible. De plus, la part de l'aide intégrant le genre (marqueur 1 et 2) a baissé ses dernières années passant de 46,5% en 2015 à 39,2% en 2017.

Italie

En suivant les recommandations de sa revue par les pairs de l'OCDE de 2014, l'Italie a adopté une double approche assurant d'une part des fonds spécifiques pour l'autonomisation des femmes dans les contextes fragiles (par exemple les camps de réfugiés au Liban), et d'autre part la transversalisation du genre dans sa politique de développement. De plus, l'agence de développement italienne est actuellement en train de développer des principes sur le genre et l'égalité femme-homme. Le document préparatoire définit des objectifs spécifiques : au moins 10% de l'aide italienne devrait être dédiée à l'égalité femme-homme de façon principal, et au moins 20% des contributions aux institutions multilatérales fléchées vers le genre. En 2017, l'Italie était en deuxième position des pays du G7 en termes d'intégration du genre, avec 57% de l'aide marqué 1 et 2.

Japon

Dans sa charte sur la coopération au développement de 2015, le Japon a fait de la promotion de la participation des femmes l'un de ses huit principes pour « garantir la pertinence de la coopération au développement ».[20] L'organisme d'aide au développement du Japon cherche à donner la priorité à la participation des femmes à toutes les phases de coopération pour le développement et à faire en sorte que les femmes participent équitablement aux fruits du développement, en tenant compte de « leur vulnérabilité et de leurs besoins particuliers éventuels ». Pourtant, en 2017, le Japon a intégré l'égalité homme-femme dans moins de

35 % de son aide (marqueurs 1 et 2 du CAD de l'OCDE), soit moins que la moyenne du CAD, et seulement 0,64 % de l'aide visait l'égalité homme-femme en tant qu'objectif principal.

Royaume-Uni

Le gouvernement britannique a joué un rôle dans la mobilisation mondiale en faveur de l'égalité homme-femme. Il a convoqué le Sommet des filles et le Sommet mondial pour mettre fin à la violence sexuelle dans les conflits en 2014, et a soutenu le Groupe de haut niveau sur l'émancipation économique des femmes du Secrétariat général des Nations Unies. En 2018, le *Department for International Development* (DFID) du Royaume-Uni a renouvelé sa *Strategic Vision for Gender Equality* : *Her Potential, Our Future* « (« Vision stratégique pour l'égalité homme-femme » : Son potentiel, son avenir »), qui fixe les priorités du Royaume-Uni en matière d'aide et sa vision de l'égalité homme-femme pour 2018-2030. Cette vision stratégique repose sur cinq piliers : l'émancipation économique des femmes, l'éducation des filles, l'émancipation politique des femmes, la santé et les droits sexuels et reproductifs, et l'éradication de la violence contre les femmes et les filles. Ce document engage également le Royaume-Uni à intégrer davantage l'égalité homme-femme dans l'aide britannique, et la loi sur l'égalité homme-femme (*Gender Equality Act*) (2014) veut que, toute aide au développement et toute aide humanitaire prennent en compte l'égalité homme-femme dès sa conception. Néanmoins, seulement 46% de l'aide britannique intègre l'égalité homme-femme (marqueur 1 et 2 de l'OCDE), ce qui montre qu'il faut faire davantage pour traduire concrètement cette obligation légale dans la politique de développement du Royaume-Uni.

États-Unis

Les États-Unis ont une longue tradition de promotion de l'égalité homme-femme dans leurs actions en faveur du développement. Les US ont pris des mesures pour intégrer le genre dans ses programmes, notamment par l'initiative de la politique d'égalité homme-femme et d'émancipation des femmes de 2012 de l'Agence américaine pour le développement international (USAID). Au début de l'année 2019, les États-Unis ont promulgué la *Women's Entrepreneurship and Economic Empowerment Act (Loi sur l'émancipation économique et l'entrepreneuriat des femmes)*, qui dispose que la politique américaine de développement international doit réduire les disparités entre les sexes. La loi exige que l'USAID utilise l'analyse de genre dans l'élaboration de ses stratégies, projets et activités. Toutefois, l'application de la loi n'est pas uniforme d'un organisme à l'autre et l'attention portée aux causes profondes de l'égalité homme-femme dans tous les secteurs semble avoir été minorée. Cela est particulièrement prégnant à travers l'élargissement de la « Mexico city policy», qui bloque le financement fédéral des organisations non gouvernementales qui fournissent des services de conseil ou d'orientation médical en matière d'avortement, préconisent d'exercer un plaidoyer en faveur de la décriminalisation de l'avortement ou cherchent à élargir les services d'avortement. En outre, l'administration Trump a procédé à des coupes drastiques dans le financement de l'aide à l'égalité homme-femme, comme en témoignent ses demandes budgétaires et les rapports sur l'aide publique au développement (APD).

Commission européenne

Dans sa stratégie « *Égalité entre les hommes et les femmes et émancipation des femmes : transformer la vie des jeunes filles et des femmes dans le contexte des relations extérieures de l'UE* (2016 2020) », la Commission européenne s'engage en faveur d'un changement de culture institutionnelle et de l'intégration du genre comme objectif principal ou significatif dans 85 % de tous les nouveaux projets d'ici 2020. Il s'agit d'un objectif ambitieux étant donné qu'en 2017, seule la moitié de l'aide de l'UE a intégré le genre et que moins de 3 % de cette aide avait l'égalité homme-femme pour objectif principal.

Ces stratégies vont dans la bonne direction, mais elles ne permettent pas de surmonter les obstacles structurels auxquels les femmes et les filles sont confrontées, ou encore à transformer les rapports de pouvoir inégaux qui piègent les femmes dans des situations de pauvreté, d'exploitation et de maltraitance. L'un des facteurs qui contribuent aux écueils observés est le manque de financement des organismes de défense des droits des femmes. L'expérience confirme que les organisations et mouvements de défense des droits des femmes jouent un rôle fondamental de catalyseur du changement en faveur de l'égalité homme-femme. Bien que les bailleurs de fonds reconnaissent l'importance d'investir dans les femmes et les filles, l'aide aux organisations féministes demeure extrêmement insuffisante.

Pays donateurs	**Financements aux organisations et aux institutions de promotion des droits des femmes (Millions de dollars US) 2017**	**En % de l'aide totale**
Canada	2,7m USD	0,1%
France	0,26m USD	0,002%
Allemagne	33,6m USD	0,13%
Italie	7m USD	0,2%
Japon	14m USD	0,07%
Royaume-Uni	35,5m USD	0,5%
Etats-Unis	3,8m USD	0,01%
UE	101m USD	0,4%
Suède	43m USD	1,2%
Moyenne des pays du CAD	299m USD	0,24%

**correspondant au codes-objet SNPC " Women's equality organisations and institutions" représentant le soutien aux institutions et organisations promouvant le genre – gouvernementale et non-gouvernementale. La part représentant la société civile ne représentant à peine la moitié de ces fonds.*
Sources: OECD CRS database

Une nouvelle approche audacieuse s'impose pour réaliser le changement transformateur nécessaire à l'émancipation et aux droits fondamentaux des femmes. Les bailleurs de fonds doivent fournir l'aide de manière à maximiser son incidence positive sur les inégalités et la réduction de la pauvreté. Ils devraient suivre l'exemple du Canada et de la Suède, qui ont établi de nouvelles normes en matière d'intégration du genre dans leurs politiques et programmes d'aide, tout en assurant un financement dédié aux organisations de défense des droits des femmes.

Encadré 4 : La politique extérieure féministe de la Suède

En octobre 2014, la Suède est devenue le premier pays à lancer une politique extérieure en faveur des femmes, appliquant systématiquement l'égalité homme-femme à l'ensemble de sa politique étrangère. En 2018, la Suède a renouvelé son engagement en publiant un manuel décrivant cette approche et les quatre R qui sont au cœur de celle-ci : il s'agit d'une approche fondée sur les droits (**rights**) qui favorise la **représentation** des femmes à tous les niveaux et dans tous les domaines et garantit que des **ressources** sont allouées à la promotion de l'égalité homme-femme et des droits des femmes. De plus, toutes les actions à l'étranger sont basées sur la **réalité** d'expériences vécues par les femmes. Le manuel comprend des outils et une méthodologie pour améliorer les analyses et l'intégration des politiques d'égalité entre hommes et femmes et pour aider à changer les normes. En tant que bailleur de fonds, la Suède montre la voie à suivre en soutenant l'égalité homme-femme : 20,6 % de son aide est dédiée à l'égalité homme-femme et à l'émancipation des femmes à titre principal (marqueur 2), et 87,2 % de l'aide intègre le genre.[21]

3 L'IMPORTANCE D'UNE AIDE AU SERVICE DE LA REDUCTION DES INEGALITES POUR UNE APPROCHE FEMINISTE

En avril 2019, Oxfam a publié sa nouvelle vision de l'aide dans *Droit au but ? Pour une aide au développement qui cible la lutte contre les inégalités*[22], qui montre comment l'aide au développement peut vaincre la pauvreté en plaçant la lutte contre les inégalités au centre des stratégies et des programmes d'aide. De plus en plus d'éléments tangibles démontrent que l'inégalité économique et l'inégalité homme-femme constituent un obstacle important à la réduction de la pauvreté. L'aide visant à réduire les inégalités est celle qui cible les services publics et la protection sociale dans les pays les plus pauvres, soutient la collecte progressive de l'impôt et la citoyenneté active et respecte les principes d'efficacité de la coopération au développement.

UNE AIDE QUI RENFORCE L'ACCES AUX SERVICES ESSENTIELS POUR LES FEMMES ET LES FILLES

Il est clairement établi que des systèmes de santé et d'éducation publics universels et gratuits, associés à une protection sociale sont essentiels pour garantir les droits des citoyen-ne-s, réduire les inégalités économiques et les disparités de traitement entre les sexes et mettre fin à la reproduction intergénérationnelle de la pauvreté. En raison de la discrimination et des normes sociales, les femmes ont moins de revenus et de biens que les hommes, elles font davantage de travaux domestiques non rémunérés et ont plus de risques de travailler dans le secteur informel. Par conséquent, lorsque l'accès aux soins de santé, à l'éducation ou à l'eau est coûteux, les femmes des ménages pauvres sont les premières à s'en priver, ce qui suscite un cercle vicieux dans lequel les femmes ont davantage besoin des subsides de l'Etat alors qu'elles y ont le moins accès.

Pour lutter contre les inégalités entre les sexes, l'aide doit faire en sorte que les femmes bénéficient d'un accès universel aux services publics essentiels et à la protection sociale, sans subir de difficultés financières ou socioculturelles. Cette aide aux services sociaux doit adopter une approche féministe en faveur de politiques publiques sensibles au genre qui tiennent compte des besoins et des priorités des femmes, sachant que celles-ci sont sous l'influence de discriminations intersectionnelles.

69 % des mères de nouveau-nés dans le monde ne reçoivent aucune allocation d'aucune sorte

Conçus sur le modèle de l'homme chef du foyer, les systèmes de protection sociale partent du principe que les bénéficiaires ont une carrière ininterrompue et à plein temps dans l'économie formelle. Ce modèle tend à pénaliser les femmes, qui sont moins bien rémunérées, sont surreprésentées dans les emplois précaires et informels et assument la plupart du travail domestique non rémunérés. Par conséquent, les femmes bénéficient d'un niveau de couverture et de prestations nettement inférieur. L'insuffisance du congé maternité à travers le monde est particulièrement frappante : 69 % des mères de nouveau-nés ne reçoivent aucune allocation d'aucune sorte.[23] Des services de garde inadéquats pénalisent les femmes en les cantonnant à des rôles de reproduction et de soins, ce qui, à long terme, les éloigne des emplois mieux rémunérés et plus sûrs. Compte tenu

de ces inégalités croisées, les femmes se retrouvent à un âge avancé avec peu d'atouts économiques, sociaux et culturels, ce qui induit un besoin urgent de protection sociale. L'aide doit encourager l'investissement public dans des régimes de protection sociale de qualité et sensibles au genre, tels que les services de garde d'enfants et de soins aux personnes âgées, mais aussi dans l'amélioration des droits des femmes sur le marché du travail.

Les besoins des femmes sont également insatisfaits en termes d'accès aux soins de santé, avec des conséquences tragiques. Ainsi, la mauvaise qualité des infrastructures et des soins de santé maternelle engendre des taux de mortalité maternelle élevés. Au cours de la période des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), de 2000 à 2015, l'aide a contribué de manière significative à une baisse de la mortalité maternelle dans les pays en développement. Pourtant, dans les pays les plus pauvres, l'accès aux soins maternels demeure une difficulté majeure. Le taux de mortalité maternelle en Afrique est plus de deux fois plus élevé que la moyenne mondiale. Les inégalités sont également élevées dans les pays où les femmes pauvres ou vivant en milieu rural n'ont pas accès à des services de santé publique de qualité. Au Sénégal, par exemple, le personnel de santé qualifié assiste à 80 % des naissances chez les femmes les plus riches, contre seulement 30 % chez les femmes les plus pauvres.[24] L'absence de personnel sanitaire qualifié augmente le risque de mortalité maternelle, en particulier pour les femmes pauvres qui vivent en milieu rural. L'accès universel à la santé et aux droits en matière de sexualité et de procréation est également crucial afin de prévenir les grossesses non désirées et pour donner aux femmes le droit de prendre des décisions ayant trait à leur corps.

Encadré 5 : La santé et les droits sexuels et reproductifs : priorité d'une approche féministe

L'accès universel aux droits et à la santé sexuelles et reproductives (DSSR) est au cœur d'une approche féministe et de droits humains. Travailler à faire progresser les DSSR à l'échelle mondiale (en particulier dans des domaines négligés comme l'interruption volontaire de grossesse (IVG), la défense des droits et l'éducation complète à la sexualité) est une démarche féministe à part entière. Veiller à ce que les femmes, les filles, les hommes, les garçons et les individus, quelle que soit leurs orientations sexuelles, identités et expressions sexuelles disposent librement de leur vie, de leur corps et de leur sexualité est également cruciale. L'autonomie corporelle et la liberté de choix devraient donc être au cœur d'une approche de l'aide internationale en faveur des femmes. En outre, le soutien aux DSSR est transformationnelle lorsque la maîtrise, l'autonomie et le choix des femmes et dès lors que des personnes d'orientations sexuelles et d'identités et d'expressions sexuelles diverses sont définies comme des priorités.

Les DSSR représentent une thématique qui soulève les problématiques plus profondes de sexisme, d'inégalités entre les sexes et de stigmatisation entourant la sexualité et le contrôle des femmes et des jeunes sur leur propre corps. En conséquence, certaines questions relatives aux DSSR sont plus négligées que d'autres. Les domaines les plus négligés comprennent l'accès pour les adolescent-e-s, notamment l'éducation complète à la sexualité et aux soins contraceptifs, les services d'IVG sécurisée, le soutien

au plaidoyer en faveur de ces droits, et l'accès aux DSSR dans les contextes de crises. Ces secteurs ont également tendance à être négligées par les bailleurs de fonds, ce qui entraine des gaps de financements. Sans ressources, il est également difficile de rassembler des données et de mener des études, ce qui conduit à la désinformation et à une mauvaise compréhension des enjeux. Les investissements dans une offre complète de services de santé sexuelle et reproductive et l'exercice d'un plaidoyer permettront d'induire des changements progressifs dans les lois et les politiques. Ces investissements doivent cibler les droits et les réalités vécues par les membres des communautés, en particulier les jeunes femmes et les filles, en plaçant l'autonomie et l'intégrité physique au centre d'une approche féministe des programmes d'aide internationale.

L'impact de l'éducation sur la réduction des inégalités entre les sexes est largement prouvé. Le fait de donner aux filles plus de contrôle sur leur vie signifie notamment qu'elles se marient plus tard et ont moins d'enfants. L'éducation des filles contribue également à lutter contre l'inégalité de revenus entre hommes et femmes. La Banque mondiale a constaté qu'une année d'études supplémentaire peut permettre d'augmenter les gains d'une femme de 10 à 20 %.[25] Ceci peut sauver des vies ; la Commission de l'éducation estime qu'entre 1970 et 2010, l'éducation des filles a permis d'éviter la mort de 30 millions d'enfants de moins de 5 ans et de 100 millions d'adultes de 15 à 60 ans.[26]

Au moins 70 % des pauvres dans le monde vivent en zone rurale, et les femmes représentent près de la moitié de la main-d'œuvre agricole dans les pays en développement. Selon le rapport d'Oxfam *Dix ans après la crise mondiale des prix des denrées alimentaires, les femmes rurales demeurent les plus durement touchées par la pauvreté et la faim*, les agricultrices se trouvent au bord du gouffre, vulnérables aux chocs extrêmes du système, dans un monde qui se réchauffe et où la faim croissante et les conflits violents entraînent un record du nombre de personnes déplacées de force.[27] Cette situation met gravement en péril la vocation des ODD, qui consiste à « ne laisser personne pour compte ».

En effet, dans chaque région du monde, les femmes sont davantage exposées à l'insécurité alimentaire que les hommes, en particulier lorsque leur dépendance aux marchés est accrue. Les femmes vivant en milieu rural rencontrent davantage de difficultés d'accès aux ressources financières et agricoles, ainsi qu'aux services de vulgarisation. Elles bénéficient d'avantages et d'une protection juridiques limités, et assument une charge de travail considérable avec un pouvoir de décision limité. En conséquence, elles ont moins d'alternatives pour surmonter les crises et courent un plus grand risque que les hommes de perdre leurs actifs et leur emploi dans le secteur formel. Au niveau des ménages, les femmes ont tendance à amortir l'impact des crises en utilisant des stratégies d'adaptation extrêmes : elles réduisent leur consommation pour laisser plus de nourriture aux autres membres du ménage, et adoptent un régime alimentaire moins diversifié. Mais lorsque les femmes disposent du même accès aux ressources et aux services que les hommes, la productivité agricole s'améliore, au bénéfice de la société dans son ensemble.

Si les politiques de développement ne visent pas à transformer le rôle que jouent les femmes dans les petits systèmes agricoles et la sécurité alimentaire rurale, l'écart entre les sexes dans le secteur agricole ne sera jamais comblé et les

causes profondes de l'insécurité alimentaire chronique et de la faim ne seront jamais traitées.

L'appui d'autres domaines, tels que les systèmes publics d'approvisionnement en eau et l'assainissement, est aussi essentiel pour réduire les inégalités entre les sexes. Les femmes pauvres consacrent souvent une part importante de leurs revenus et de leur temps à approvisionner leur foyer en eau.

Encadré 6 : Les 10 règles d'Oxfam pour une aide qui combat les inégalités

1. Établir deux objectifs obligatoires pour faire en sorte que toute l'aide : (a) réduise les inégalités et ; (b) réduise la pauvreté.
2. Cesser d'utiliser l'aide pour soutenir des partenariats public-privé risqués et aux résultats non avérés (en particulier dans les domaines de l'éducation et de la santé) puisqu'il a été démontré qu'ils augmentent les inégalités entre les sexes.
3. Donner la priorité aux besoins des plus pauvres. Cesser de détourner l'aide pour servir des objectifs politiques et commerciaux nationaux. Les bailleurs de fonds ne devraient jamais faire passer leurs intérêts avant ceux des plus pauvres.
4. Éviter les mécanismes et instruments d'aide qui augmente le risque de surendettement des pays.
5. Atteindre l'objectif actuel de 0,7 % du revenu national brut (RNB) dans les plus brefs délais, en veillant à ce que les augmentations de l'aide s'accompagnent d'une aide de qualité.
6. Utiliser l'aide pour renforcer les systèmes nationaux et soutenir l'appropriation nationale.
7. Donner la priorité aux secteurs ayant un fort impact sur la réduction des inégalités, notamment en matière de santé publique, d'éducation, de régimes universels de protection sociale, de systèmes d'eau et d'assainissement et d'agriculture paysanne.
8. Augmenter l'aide allouée au renforcement des systèmes d'impôts progressifs.
9. Accroître l'aide pour promouvoir la citoyenneté active et élaborer un pacte citoyen-État.
10. Faire de l'inégalité entre les femmes et les hommes une priorité de l'aide au développement.

UNE AIDE A LA MOBILISATION DES RESSOURCES DOMESTIQUES FEMINISTE

Les données du Fonds monétaire international (FMI) montrent que les systèmes fiscaux qui redistribuent la richesse et stimulent les dépenses consacrées aux services publics représentent l'un des leviers les plus efficaces dont disposent les gouvernements pour réduire les inégalités et la pauvreté tout en soutenant la croissance.[28] Comme Oxfam le démontre dans une note d'information à paraître

intitulée : *It's Not All about the Money*, la mobilisation des ressources intérieures ne consiste pas seulement à percevoir davantage, mais aussi à mieux percevoir. Il s'agit de créer un système plus équitable, plus sensible au genre et plus transparent pour collecter des recettes, un système en vertu duquel les particuliers et les entreprises paient leur juste part. L'augmentation des impôts indirects est un moyen plus facile d'augmenter les recettes, mais cette approche touche plus durement les ménages pauvres et les femmes. Heureusement, il existe de meilleurs moyens pour que les gouvernements mobilisent des recettes intérieures. Les systèmes fiscaux plus équitables qui n'exercent pas de pression disproportionnée sur les ménages les plus pauvres offrent un grand potentiel de mobilisation de recettes intérieures.

Pour décliner l'approche féministe à la mobilisation des ressources domestiques, les pays doivent éliminer les biais sexistes explicites et implicites de leur fiscalité.

Les biais explicites peuvent être inscrits dans les codes fiscaux. Ainsi, le système fiscal marocain attribue automatiquement aux hommes des « allocations familiales », réduisant ainsi la charge fiscale des hommes par rapport aux femmes. Les femmes contribuables peuvent demander cette exonération, mais seulement si elles démontrent devant un tribunal qu'elles sont chefs de famille.[29] Certains pays, de l'Irlande à la Malaisie en passant par l'Afrique du Sud, ont revu leurs législations fiscales pour éliminer ces distorsions explicites.[30] D'autres pays ont introduit une discrimination positive dans leur système fiscal. Au Népal, une exonération fiscale concernant le transfert de patrimoine aux femmes a favorisé l'enregistrement de foncier au nom de femmes.[31] En Inde, pour encourager davantage de femmes à accéder au marché du travail, elles bénéficient d'une exonération d'impôts sur le revenu plus avantageuse que les hommes.[32] Cependant, comme seulement 0,27 % des femmes en âge de travailler en Inde sont considérés comme des « femmes imposables », le pouvoir transformateur de cette politique est limité.[33]

En outre, les systèmes fiscaux intègrent souvent des préjugés sexistes implicites. En raison des différences entre les femmes et les hommes (dans des domaines comme le revenu, l'accès aux ressources, le pouvoir de décision et le travail domestique non-rémunéré), ils sont concernés de manière différente par la fiscalité. Les femmes, qui effectuent la majorité du travail domestique non rémunéré, sont plus touchées par les taxes sur les biens et services nécessaires (tels que la nourriture, les vêtements et les fournitures médicales) pour s'occuper des enfants, des personnes âgées ou autres. Les femmes sont également affectées de manière disproportionnée par les réductions de dépenses publiques, qui peuvent survenir lorsque la mobilisation des recettes est trop faible. Des réformes intelligentes, notamment des exonérations fiscales sur les biens de consommation de base, sont essentielles pour remédier à certains de ces biais implicites sexistes inhérents aux systèmes fiscaux. Bien entendu, ces politiques doivent s'accompagner de changements en profondeur des structures et normes économiques qui perpétuent ces inégalités entre sexes.

Les études ventilées par sexe et fondées sur des analyses d'impact et des enquêtes auprès des contribuables fournissent de premières orientations, telles que des données sur les inégalités horizontales entre activités et entreprises appartenant à des hommes et celles appartenant à des femmes. Toutefois, il faut davantage de connaissances pour élaborer des politiques et des lois fiscales qui tiennent compte des inégalités notamment entre les sexes. Les États doivent recueillir, gérer et publier des données ventilées par sexe sur les revenus, la consommation, la propriété fon-

cière et le travail domestique non rémunéré. La collecte de ces données et le renforcement de la capacité statistique des pays en développement doivent être les priorités de tout bailleur de fonds qui souhaite soutenir la mobilisation de ressources domestiques sous une approche féministe. Malheureusement, seulement 0,3 % environ de l'APD totale est investie dans le renforcement de capacités statistiques des pays partenaires[34], et moins d'1 % des projets de mobilisation de ressources domestiques financés par les bailleurs de fonds figurant dans l'Indice de transparence de l'aide (ATI) s'intéressent à l'égalité homme-femme.[35]

4 UNE APPROCHE FEMINISTE DE L'AIDE AU DEVELOPPEMENT

Il n'existe pas de définition unique du féminisme ni de l'approche féministe, et il existe de nombreuses écoles de pensée féministe dont les points de vue sont riches et diversifiés. Cependant, elles partagent toutes l'objectif d'éliminer les inégalités fondées sur le sexe et de transformer les systèmes de pouvoir inégaux. Pour ce faire, il faut considérer les inégalités entre les sexes comme des inégalités structurelles, systémiques et socialement construites. En d'autres termes, la transformation exige des changements qui dépassent les seuls individus et concernent les institutions, les normes et comportements.

L'aide au développement féministe vise à transformer les rapports de pouvoir et de domination et les structures inégales et à accroître la capacité d'agir des femmes. Les économies et systèmes politiques actuels (ainsi que les dispositifs d'aide) reproduisent le patriarcat et les inégalités parce qu'ils ne sont pas conçus pour donner la priorité à l'égalité homme-femme et, car les femmes ont moins de pouvoirs de décision et de maîtrise pour façonner ces systèmes.

Une approche féministe vise à transformer les rapports de domination et accroitre la capacité d'agir des femmes

Dans la pratique, toute approche féministe doit aller de pair avec une approche de l'aide internationale au développement fondée sur les droits humains e, car ces deux cadres placent les titulaires de droits (et leurs besoins) au centre des réflexions. Une approche féministe consiste aussi à passer d'une approche axée sur l'offre, qui privilégie la prestation de services, à une approche fondée sur la demande, qui place les besoins et les réalités des individus au centre de tous les projets.

L'approche féministe ne consiste pas se concentrer exclusivement sur les femmes et les filles ou à soutenir uniquement les droits des femmes et les organisations féministes. Pour transformer les rapports de pouvoir, il faut travailler avec un large éventail d'organisations afin de renforcer leur capacité à faire progresser la justice entre les sexes. Il est essentiel de travailler avec les hommes et les garçons pour remettre en question et modifier des normes sociales qui sous-tendent les discriminations. Mais ce travail ne peut se faire sans une collaboration avec les organisations féministes et de défense des droits des femmes. Leur émancipation et leur expertise font partie intégrante d'une approche féministe parce qu'elles connaissent le contexte et les composantes et qu'elles sont donc des agents essentiels dans la réalisation des projets de justice de genre dans de tels contextes. Les organisations féministes et de défense des droits des femmes sont les mieux placées pour soutenir les programmes et les activités de plaidoyer

qui s'attaquent aux causes profondes des inégalités entre les sexes et d'autres formes d'exclusion, en particulier les normes sociales discriminatoires solidement ancrées qui privilégient les hommes plutôt que les femmes et les personnes ayant diverses orientations, expressions et identités sexuelles.

Encadré 7 : *Creating Spaces* au Bangladesh

Le programme *Creating Spaces to Take Action on Violence against Women* d'Oxfam Canada, concerne six pays d'Asie du Sud et de l'Est et adopte une approche globale pour lutter contre la violence faite aux femmes et place les organisations locales au cœur de sa théorie de changement. Cette approche locale, associée au suivi, à l'évaluation et à l'apprentissage féministes, place les besoins et les réalités des femmes au centre de toutes les activités, et reconnaît le pouvoir des organisations locales tout en accordant la priorité à leurs capacités et à leur caractère durable.

Avec l'appui du programme *Creating Spaces* au Bangladesh, Shampa a pu créer une petite entreprise. Elle a retrouvé son indépendance et sa confiance en soi. Elle et son associée, Ferdousi, se soutiennent mutuellement dans l'entreprise et agissent contre la violence domestique.

« Avant que je ne lance mon entreprise, mon mari m'évitait et mon opinion ne comptait pas pour lui. Aujourd'hui, son attitude change progressivement. Maintenant que je gagne de l'argent, je participe à la prise de décisions pour ma famille. Si je dis quelque chose à mon mari, maintenant il m'écoute attentivement... Je veux dire à toutes les femmes du monde entier qui connaissent la même situation que moi que, d'après ma propre expérience... sans autonomie économique, vous ne gagnerez pas le respect de votre famille » - Shampa, village de Chakul, Rangpur, Bangladesh.

Pour plus d'informations, voir la page d'Oxfam dédiée à *Creating Spaces* sur https://www.oxfam.ca/creatingspaces.

COMPOSANTES ESSENTIELLES D'UNE APPROCHE FEMINISTE

Les pays du G7 devraient prononcer **une déclaration dans laquelle elles s'engageront à adopter une approche féministe dans leurs politiques d'aide** et dans leurs activités, suivant les éléments fondamentaux suivants :

1. **Rendre l'analyse de l'impact sur les inégalités femmes-hommes obligatoire pour toutes les stratégies, cadres, programmations et suivis de l'aide, et veiller à ce que toute l'aide intègre le genre (à minima sous le marqueur 1 de l'OCDE) avec au moins un résultat intermédiaire pertinent traitant spécifiquement des inégalités structurelles entre les sexes**.

La transversalisation du genre à l'ensemble de la politique de développement est cruciale pour s'attaquer aux causes profondes de l'inégalité entre les sexes. Le G7 devrait veiller à ce que tous les nouveaux investissements dans l'aide au développement comprennent au moins un objectif doté de ressources suffisantes au niveau des résultats intermédiaires qui favorise l'égalité homme-femme et

qu'ils s'attaquent aux obstacles structurels auxquels sont confrontées les femmes et les filles. Un tel changement nécessite une stratégie claire afin d'augmenter de manière significative les investissements d'aide qui remplissent les conditions requises pour bénéficier du marqueur 1 du CAD de l'OCDE en matière d'égalité homme-femme.

L'analyse du pouvoir est essentielle pour veiller à ce que l'aide fasse des rapports de pouvoir un objectif central. Trop souvent, l'aide applique une approche qui consiste à « ajouter des femmes et à avancer ». Cette démarche traite les femmes comme des bénéficiaires plutôt que comme des maîtresses de leur destin et ne permet pas de résoudre les déséquilibres de pouvoir. Une telle approche peut contrecarrer le travail de promotion de l'égalité homme-femme. Une analyse de l'impact sur les inégalités femmes-hommes et sur les relations de domination, doit être appliquée efficacement dès l'élaboration et lors de la mise en œuvre de tous les programmes. Il est crucial de comprendre qui a la maîtrise et le pouvoir d'agir afin de mettre en œuvre les programmes de façon à rééquilibrer les pouvoirs.

L'approche actuelle d'"ajouter des femmes et avancer" – suivant la logique selon laquelle plus de femmes bénéficiaires suffit pour lutter contre les inégalités femmes-hommes - ne marche pas.

Les projets doivent être conçus pour favoriser le leadership et la capacité d'agir des communautés concernées, en particulier les organisations féministes et de défense des droits des femmes. Le principe féministe de « *nothing about me without me* » (« je décide sur ce qui me concerne ») reconnaît que ces organisations savent mieux que quiconque comment transformer leur vie et leur société. L'application d'une approche féministe au travail avec les partenaires et les communautés signifie qu'il faut encourager la capacité d'agir et s'assurer que les femmes et leurs organisations participent aux processus décisionnels dans tous les domaines qui touchent leur vie.

Ce changement nécessitera des investissements pour accroître la capacité des organismes d'aide à effectuer une solide analyse d'impact sur les inégalités et à évaluer la qualité des analyses fournies par les bénéficiaires de l'aide. Pour réaliser ce changement, il faut des champions à tous les niveaux des services d'aide et des investissements adéquats pour s'assurer que les organismes d'aide comprennent, s'approprient et intègrent pleinement une approche féministe. Il faut également renforcer le leadership des femmes au sein des ministères.

Un contrôle de la qualité est essentiel, et des audits indépendants périodiques seront nécessaires pour évaluer la qualité des analyses d'impact et les objectifs des projets, afin d'éviter une intégration superficielle du genre (« *pink-washing* »). Les agences de développement doivent pouvoir rejeter les appels à projets qui ne répondent pas aux normes minimales en termes de changement des rapports de pouvoir et de promotion de l'égalité homme-femme.

Encadré 8 : Une approche féministe de l'émancipation économique des femmes

La France a annoncé que lors du sommet de Biarritz, une initiative serait lancée afin de promouvoir l'émancipation économique des femmes, notamment en Afrique, pour soutenir le financement des projets et des entreprises des femmes et pour créer un institut financier venant compléter les services de la microfinance. Il est important de mettre au cœur de l'agenda l'autonomisation économique des femmes, mais si le G7 ne s'attaque pas simultanément aux inégalités entre les sexes et aux inégalités

économiques, ces initiatives seront vaines.

L'émancipation économique effective des femmes passe par le droit des femmes à contrôler et à bénéficier des ressources et par l'autonomie et la confiance en soi, éléments nécessaires pour apporter des changements dans leur propre vie. Elles doivent pouvoir d'organiser et influencer la prise de décision tout en jouissant des mêmes droits que les hommes, en étant tenues à l'abri de la violence. Le fait de se concentrer uniquement sur l'inclusion économique ne peut garantir l'émancipation économique des femmes : une approche féministe est nécessaire pour transformer les rapports de pouvoir, les normes, les lois et les structures sociales inégales qui empêchent les femmes d'échapper à la pauvreté. En outre, une approche intersectionnelle est nécessaire pour s'attaquer aux écueils sociaux, économiques et politiques auxquels les femmes sont confrontées : en tant que travailleuses, en tant que membres de différentes classes ou de groupes spécifiques (notamment les femmes étrangères, les femmes autochtones, les travailleuses du secteur informel et les femmes handicapées). Il est aussi essentiel de comprendre comment la promotion d'un modèle macroéconomique qui favorise les inégalités économiques et qui repose sur le travail domestique rémunéré et non rémunéré des femmes nuit à leur autonomie économique.

Il faut s'intéresser aux domaines de l'émancipation économique des femmes qui sont négligés. Il s'agit notamment de programmes qui portent sur le travail domestique rémunérés et non rémunérés, soutiennent des politiques macroéconomiques progressistes sensibles au genre, améliorent les droits des travailleuses, remettent en question les normes sociales néfastes, traite les liens entre violence sexiste et émancipation économique des femmes et favorisent la participation des femmes au processus décisionnel. Il est essentiel d'assurer l'organisation collective des femmes pour obtenir des changements dans ces domaines. Les mouvements et organisations locaux de femmes ainsi que les syndicats sont des partenaires clés pour faire évoluer les normes juridiques et sociales freinant l'autonomisation économique des femmes ; ils ont besoin de ressources pour mener à bien des campagne de plaidoyer, renforcer leurs capacités, mobiliser, innover et se développer.

2. ***Investir dans des programmes visant spécifiquement les causes structurelles de l'inégalité entre les sexes et s'engager à augmenter significativement l'aide ayant pour principal objectif de promouvoir l'égalité homme-femme (marqueur 2 du CAD de l'OCDE).***

Les experts du monde entier s'accordent à dire que le moyen le plus efficace d'atteindre l'égalité homme-femme est d'adopter une double approche qui associe des ressources dédiées aux droits des femmes et une transversalisation la dimension de genre dans tous les secteurs. Les initiatives spécifiques doivent se concentrer sur les déterminants structurels des inégalités entre les sexes qui entravent l'émancipation des femmes, leur capacité d'agir et le plein exercice de leurs droits. De telles initiatives peuvent inclure les aspects suivants :

- Créer les systèmes et l'environnement favorables à l'action des femmes dans les sphères publiques et privées ;

- Investir dans l'appui aux activités de plaidoyer des femmes en faveur de la santé et des droits sexuels et reproductifs et garantir l'accès universel à ces soins, y compris l'accès à la contraception et à des services complets d'interruption volontaire de grossesse ;
- Lutter contre les violences sexuelles et sexistes en examinant de manière globale les discriminations sexistes sous toutes leurs formes, notamment les normes sociales, les lois, les politiques et les institutions ;
- Soutenir le plaidoyer pour responsabiliser les États et bénéficier de l'expertise de la société civile ;
- Investir dans le développement des capacités, des ressources et des opportunités des femmes et des filles et soutenir leurs actions d'organisation collectives ; et
- Renforcer les capacités nationales dans le suivi de l'impact des politiques publiques sur les inégalités entre les femmes et les hommes notamment via la budgétisation sensible au genre et une capacité accrue de collecte de données ventilées par sexe.

Pour traduire l'engagement en action, les pays du G7 doivent s'engager à augmenter significativement l'aide au développement ayant pour objectif principal la promotion des droits des femmes, l'émancipation des femmes et l'égalité homme-femme (c'est-à-dire le score 2 du marqueur du CAD de l'OCDE).

3. Augmenter significativement les financements alloués aux organisations féministes, en particulier basées dans les pays en développement et veiller à ce que les mécanismes de financement s'inscrivent dans la durée, soient accessibles et favorisent leur capacité d'agir.

L'expérience confirme que les organisations et mouvements de défense des droits des femmes jouent un rôle fondamental de catalyseur du changement en faveur de l'égalité homme-femme. Ces organisations reçoivent cependant peu de soutien de la part des gouvernements et des bailleurs de fonds. On estime que les organisations et institutions qui œuvrent en faveur de l'égalité homme-femme reçoivent moins de 0,3 % de toute l'aide internationale.[36] En effet, les grandes annonces des bailleurs de fonds sur l'investissement en faveur des femmes et des filles ne se sont pas traduites par de nouveaux financements significatifs pour la société civile féministe. Selon l'OCDE, l'aide totale aux institutions et organisations féministes (gouvernementales et non gouvernementales) s'est élevée à 435 millions de dollars par an en moyenne entre 2016 et 2017. De ce montant, 177 millions de dollars ont été consacrés spécifiquement aux organisations féministes non gouvernementales, et seulement 31 millions de dollars sont allés directement aux organisations féminines basées dans les pays en développement.

Seulement 0,12% de l'aide internationale est allouée aux associations promouvant les droits des femmes, et seulement 0,02% à des associations basées dans les pays en développement.

L'élément central du pilier spécifique sur les droits des femmes et l'égalité homme-femme dans la cadre d'une politique d'aide féministe doit inclure un mécanisme pour combler le déficit de financement des organisations de défense des droits des femmes et des mouvements féministes. Au sein du G7, le Canada et la France ont annoncé intensifier leurs efforts à cet égard. La politique d'aide internationale féministe du Canada comprend le Programme *Women's Voice and Leadership*, qui vise à soutenir les organismes locaux de défense des droits des femmes et prévoit l'allocation de 150 millions de dollars canadiens sur trois ans. Le Canada a également lancé *Partnership to Fund Gender Equality* (Partenariat pour financer l'égalité homme-femme) en avril 2018 et s'est engagé à verser

jusqu'à 300 millions de dollars canadiens à cette initiative public-privé pour accroître les ressources destinées aux organismes de défense des droits des femmes. Dans le cadre de la présidence française du G7, le Président Emmanuel Macron a annoncé à l'occasion de la journée internationale des droits des femmes de 2019 que la France allouera 120 millions d'euros aux organisations de défense des droits des femmes des pays en développement. Ces investissements feront la différence pour les organisations de défense des droits des femmes du monde entier, mais une approche plus durable est nécessaire, et les bailleurs de fonds devront examiner avec un regard critique la façon dont les fonds seront versés.

La plupart des mécanismes de financement existants demeurent fondamentalement non féministes : ils font peser un lourd fardeau administratif et de communication financière, négligent le plaidoyer et le besoin de financement de base et encouragent des projets à court terme et des projets avec des thématiques limitées. Les appels à projet donnent la priorité aux programmes définis par les bailleurs de fonds plutôt que des programmes conçus et dirigés par les communautés locales, qui sont mieux adaptés à la réalité sur le terrain. Ils créent également un environnement de concurrence pour des ressources limitées, dans lequel les petites organisations ont tendance à être perdantes. Les mécanismes complexes d'application des règles contraignent encore davantage les petites organisations à se tourner vers de grandes ONG qui peuvent se permettre d'engager des experts.

Les pays du G7 doivent augmenter les ressources dédiées aux organisations de défense des droits des femmes et aux mouvements féministes et assurer un financement à long terme, prévisible et souple, qui inclue des fonds pour le plaidoyer ainsi que des fonds pour les frais de fonctionnement. La prévisibilité est essentielle pour que les femmes disposent de maîtrise, définissent leurs propres programmes, augmentent leur capacité à travailler sur des questions qu'elles ont identifiées comme prioritaires, renforcent leurs organisations et suscite un mouvement pour le changement social.

Il est également essentiel de veiller à ce que les partenariats avec les organisations de défense des droits des femmes et les mouvements féministes soient fondés sur les mêmes principes féministes d'intersectionnalité, de capacité d'agir et de processus. Les organisations de défense des droits des femmes sont trop souvent sollicitées pour exécuter les programmes des bailleurs de fonds ou des grandes organisations internationales, plutôt que de se concentrer sur les processus de développement en assumant le rôle de porteuses de connaissances, de réseaux et de solutions. Cette dynamique ne fait que renforcer les déséquilibres de pouvoir enracinés dans les systèmes mondiaux et locaux. Les partenariats doivent reposer sur le dialogue et la collaboration qui favorisent la confiance et l'autonomie. Le changement social prend du temps, et les bailleurs de fonds doivent reconnaître le leadership des femmes et le point de vue des organisations de défense des droits des femmes et proposer un appui sur le long terme.

Encadré 9 : Une approche féministe de l'action humanitaire

Il est largement reconnu que les femmes et les filles souffrent de manière disproportionnée dans les situations d'urgence et que leur voix et leur leadership sont sous-évalués et sous-employés.

Les conflits et les crises affectent radicalement les structures sociales,

culturelles et politiques. Même si tels événements induisent des risques pour les femmes, ils peuvent paradoxalement représenter des opportunités de changement. L'aide humanitaire féministe doit tirer parti de ces voies de transformation des rôles des hommes et des femmes et s'attaquer aux causes profondes des conflits. Une approche féministe de l'aide humanitaire renforce les capacités et l'influence des acteurs locaux en matière de droits des femmes et investit dans des programmes spécifiques matière de genre.

Les acteurs locaux en matière de droits des femmes sont souvent les mieux placés pour faire un travail qui modifie les normes sexospécifiques et répond aux besoins et aux défis des femmes. L'action humanitaire féministe devrait chercher à renforcer et à transférer le pouvoir à ces acteurs. En tant que membres établis de leur communauté, ils peuvent fournir de l'aide rapidement et de manière culturellement adaptée. Globalement, il y a peu d'investissements dans les programmes spécifiques de promotion de l'égalité homme-femme (les programmes dont l'un des principaux objectifs est de promouvoir l'égalité homme-femme) en situation de crise. La plupart des interventions sur le genre dans les situations humanitaires sont intégrées à d'autres programmes. L'intégration de politiques d'égalité entre hommes et femmes est cruciale, mais elle ne résout pas les causes profondes des inégalités entre les sexes. L'action humanitaire, lorsqu'elle est menée sous un angle féministe, doit veiller à transformer les déséquilibres de pouvoir entre hommes et femmes.

Les organisations locales changent les normes de genre dans les camps de réfugiés en Ouganda[37]

Jackie Aciro est épouse, mère et réfugiée du Sud-Soudan. Alors qu'elle s'occupe de ses jeunes enfants et prépare un dîner en famille, son mari, Yoweri, s'assoit à ses côtés et cueille des légumes verts sur leurs tiges pour le repas. Ce n'est pas ce à quoi il était destiné chez lui, mais il cuisine, nettoie et fait tout ce qui est nécessaire pour sa famille dans un camp de réfugiés en Ouganda. Là-bas, Yoweri fait partie d'un groupe d'hommes organisé par une organisation ougandaise de défense des droits des femmes. Grâce à cette expérience, il en est venu à croire à l'égalité homme-femme. Son changement d'attitude a amélioré sa relation avec sa femme, dit-il, et elle confirme ses dires. Quand votre mari partage la charge de travail avec vous, vous avez l'impression qu'il tient à vous », dit-elle. « On sent qu'on peut lui faire confiance ». « Quand je retournerai au Sud-Soudan, j'emporterai ces croyances avec moi », dit Yoweri. « Maintenant, elles font partie de moi ».

4. Assurer une mise en œuvre et une évaluation des projets appliquant les principes féministes favorisant la capacité d'agir et l'apprentissage

Les changements structurels ne sont pas linéaires et s'installent lentement. Ils impliquent une interaction complexe entre facteurs individuels, familiaux, communautaires et sociétaux qui influencent la façon dont fonctionnent, selon le contexte, les rapports de pouvoir entre hommes et femmes, et les normes sociales. Le travail en faveur des femmes implique que l'on accorde la priorité à l'acquisition de connaissances, aux opportunités d'apprendre de l'expérience et à l'ap-

prentissage mutuel par l'échange et la collaboration. Les programmes, la méthodologie de recherche, la production de connaissances doivent intégrer la dimension du genre. Le processus de production et d'utilisation des connaissances peut transformer les relations de genre ou consolider les rapports de pouvoir existants.

Une approche féministe du suivi, de l'évaluation, de la redevabilité et de l'apprentissage implique d'employer des mécanismes novateurs pour suivre et évaluer la mise en œuvre des politiques et des programmes féministes, tout en invitant à aborder différemment ce que l'on considère comme des preuves. Elle repousse les limites de la façon dont les données probantes sont recueillies et questionne leur sens et leur pertinence. Elle cherche à faire remonter à la surface divers points de vue, en mettant l'accent sur le point de vue spécifique des femmes, afin d'examiner les rapports de pouvoir structurels et systémiques. Elle met en évidence la discrimination fondée sur le sexe et souligne la façon dont les identités croisées marginalisent davantage des groupes spécifiques. Les processus féministes de suivi, d'évaluation, de redevabilité et d'apprentissage donnent aux participantes un rôle de maîtrise, en inscrivant ce processus à part entière dans la stratégie de transformation sociale plutôt qu'un simple processus inclus à la fin d'un programme.

RECOMMENDATIONS

Pour devenir les champions de l'aide féministe, les dirigeants du G7 doivent d'abord placer la lutte contre l'inégalité (tant l'inégalité entre les sexes que les inégalités économiques) au premier plan de leurs priorités en matière d'aide au développement.

Les bailleurs de fonds du G7 doivent accroître leur aide pour atteindre l'objectif des 0,7 % du RNB. Ils doivent veiller à ce que l'aide soit conçue et fournie de manière à maximiser son impact sur les inégalités et la réduction de la pauvreté dans les pays les plus pauvres. Il s'agit notamment de cibler les secteurs ayant le plus d'impact sur la réduction des inégalités, de soutenir le renforcement de la fiscalité progressive et la citoyenneté active, tout en respectant les principes d'efficacité du développement.

Le G7 doit également s'engager à **adopter une déclaration en faveur d'une aide au développement féministe**, reprenant les principes suivant :

1. Rendre l'analyse de l'impact sur les inégalités femmes-hommes obligatoire pour toutes les stratégies, cadres, programmations et suivis de l'aide, et veiller à ce que toute l'aide intègre le genre (à minima sous le marqueur 1 de l'OCDE) avec au moins un résultat intermédiaire pertinent traitant spécifiquement des inégalités structurelles entre les sexes :
    - Investir dans une capacité accrue d'analyse comparative hommes-femmes et favoriser une leadership de haut niveau en veillant à ce que le personnel soit bien formé, qu'il reçoive des conseils adéquats sur ce qu'implique une approche féministe et qu'il soit habilité à refuser des projets qui ne répondent pas aux standards de qualité.
    - Renforcer la capacité d'agir des femmes en veillant à ce que les femmes participent activement à la conception, à l'exécution, au suivi et à l'évaluation des programmes.
    - Veiller à ce que tous les programmes intègrent la lutte contre les inégalités structurelles entre les femmes et les hommes (à minima sous le marqueur 1 de l'OCDE).

2. Investir dans des programmes visant spécifiquement les causes structurelles de l'inégalité entre les sexes et s'engager à augmenter significativement l'aide ayant pour principal objectif de promouvoir l'égalité homme-femme (marqueur 2 du CAD de l'OCDE).
    - Augmenter significativement l'aide ayant pour principal objectif de promouvoir les droits des femmes, l'émancipation des femmes et l'égalité homme-femme, en appliquant une approche transformatrice de genre.
    - Soutenir les initiatives visant à promouvoir les droits et la capacité d'agir des femmes et des filles dans les sphères publiques et privées.
    - Soutenir les politiques d'accès universel aux services de santé sexuelle et reproductive tels que l'interruption volontaire de grossesse sécurisé, les soins post-avortement et la planification familiale, et lutter contre les violences sexistes et sexuelles.

- Investir dans l'organisation et l'action collective des femmes et des filles pour faire progresser les droits des femmes et soutenir les actions de plaidoyer visant à demander des comptes aux États.
- Renforcer les capacités nationales dans le suivi de l'impact des politiques publiques sur les inégalités entre les femmes et les hommes notamment via la budgétisation sensible au genre et une capacité accrue de collecte de données ventilées par sexe.

3. Augmenter significativement les financements alloués aux organisations féministes, en particulier basées dans les pays en développement et veiller à ce que les mécanismes de financement s'inscrivent dans la durée, soient accessibles et favorisent leur capacité d'agir :
    - Mettre en place des mécanismes de financement novateurs qui réduisent la charge administrative, renforcent les capacités des organisations et financent les frais de fonctionnement.
    - Garantir que ces financements soient pérennes, accessibles et s'inscrivent dans le long-terme.

4. Assurer une mise en œuvre, un suivi et une évaluation des projets appliquant les principes féministes favorisant la capacité d'agir et l'apprentissage
    - Adopter une approche féministe de la recherche, du partenariat, du suivi et de l'évaluation qui intègre les principes féministes d'intersectionnalité, de renforcement de la capacité d'agir et du processus.
    - Adopter une approche féministe de la production de connaissances qui appuie les processus dans lesquels les connaissances sont co-créées et détenues de par l'ensemble parties prenantes des projets.

[1] World Economic Forum. (2018). *The Global Gender Gap Report 2018*. Geneva: World Economic Forum. Consulté le 4 avril 2019, sur http://www3.weforum.org/docs/WEF_GGGR_2018.pdf

2 W. Byanyima. (2018). The Global Economy Isn't Working for Women. Here's What World Leaders Must Do. World Economic Forum. Retrieved 28 April 2019, from https://www.weforum.org/agenda/2018/06/why-economic-inequality-feminist-issue-winnie-byanyima/

[3] OECD DAC Network on Gender Equality. (2018). *Aid to Gender Equality and Women's Empowerment: An Overview*. Paris: Organisation for Economic Co-operation and Development, Development Assistance Committee. Consulté le 28 avril 2019, sur https://www.oecd.org/dac/gender-development/Aid-to-gender-overview-2018.pdf

[4] Assemblée des Nationes Unies : Discours du Président Emmanuel Macron (25 septembre 2018). Consulté le 28 avril 2019, sur https://www.diplomatie.gouv.fr/en/french-foreign-policy/united-nations/events/united-nations-general-assembly-sessions/unga-s-73rd-session/article/united-nations-general-assembly-speech-by-president-emmanuel-macron-25-09-18

[5] Oxfam International. (2019). *Public Good or Private Wealth?* Oxford, UK. Consulté le 29 avril 2019, sur https://www.oxfam.org/en/research/public-good-or-private-wealth

[6] Oxfam International. (2017). *Why the Majority of the World's Poor Are Women*. Consulté le 28 avril 2019, sur https://www.oxfam.org/en/even-it/why-majority-worlds-poor-are-women

[7] World Economic Forum. (2018). *Closing the Gender Gap*. Consulté le 28 avril 2019, sur https://www.weforum.org/projects/closing-the-gender-gap-gender-parity-task-forces

[8] K. Georgieva. (2018). *Changing the Laws That Keep Women out of Work*. World Bank. https://www.worldbank.org/en/news/opinion/2018/03/29/changing-the-laws-that-keep-women-out-of-work

[9] UN Women. (2018) *Facts and Figures: Ending Violence against Women*. Consulté le 28 avril 2019, sur http://www.unwomen.org/en/what-we-do/ending-violence-against-women/facts-and-figures

[10] *Ibid.*

[11] World Health Organization (WHO). (2017). *Violence against Women*. Consulté le 28 avril 2019, sur https://www.who.int/news-room/fact-sheets/detail/violence-against-women

[12] International Labour Organization (ILO). (2018). *Care Work and Care Jobs for the Future of Decent Work*. Geneva. Consulté le 28 avril 2019, sur https://www.ilo.org/global/publications/books/WCMS_633135/lang--en/index.htm

[13] Ann M. Starrs, et al. (2018). *Accelerate Progress—Sexual and Reproductive Health and Rights for All: Report of the Guttmacher*–Lancet *Commission*. *Lancet*, 391(10140), 2642–2692. Consulté le 28 avril 2019, sur https://doi.org/10.1016/S0140-6736(18)30293-9

[14] PLAN International. (2019). *Girls' Rights Statistics*. Consulté le 28 avril 2019, sur https://plancanada.ca/girl-facts

[15] ActionAid. (2015). *Close the Gap! The Cost of Inequality in Women's Work*. London. Consulté le 28 avril 2019, sur https://www.actionaid.org.uk/close-the-gap-the-cost-of-inequality-in-womens-work

[16] Oxfam International. (2017). *Why the Majority of the World's Poor Are Women*.

[17] H. Kharas, J. W. McArthur, and K. Rasmussen. (2018). *How Many People Will the World Leave Behind?* Global Economy and Development Working Paper 123. Washington, DC: Brookings Institution. Consulté le 28 avril 2019, sur

[18]OECD. (2019). *Aid in Support of Gender Equality and Women's Empowerment*. Consulté le 29 avril 2019, sur http://www.oecd.org/dac/stats/aidinsupportofgenderequalityandwomensempowerment.htm

[19] OECD DAC Network on Gender Equality. (2016). *Tracking the Money for Women's Economic Empowerment: Still a Drop in the Ocean*. Paris: Organisation for Economic Co-operation and Development, Development Assistance Committee. Consulté le 11 juillet 2018, sur http://www.oecd.org/dac/ gender-development/Tracking-the-money-for-womenseconomic-empowerment.pdf

[20] Japan, Ministry of Foreign Affairs. (2015). *Cabinet Decision on the Development Cooperation Charter*. Consulté le 28 avril 2019, sur https://www.mofa.go.jp/files/000067701.pdf

[21] Ministry of Foreign Affairs. (2018). *Handbook: Sweden's Feminist Foreign Policy.* Government Offices of Sweden. Consulté le 29 avril 2019, sur https://www.government.se/4a4752/contentassets/fc115607a4ad4bca913cd8d11c2339dc/handbook_swedens-feminist-foreign-policy.pdf

[22] Oxfam. (2019). *Hitting the Target: An Agenda for Aid in Times of Extreme Inequality*. Oxford, UK. Consulté le 28 avril 2019, sur https://www.oxfam.org/fr/rapports/droit-au-pour-une-aide-au-developpement-qui-cible-la-lutte-contre-les-inegalites

[23] Gender and Development Network. (2019). *How Social Protection, Public Services and Infrastructure Impact Women's Rights*. London. Consulté le 28 avril 2019, sur http://gadnetwork.org/gadn-news/2019/1/8/new-briefing-how-social-protection-public-services-and-infrastructure-impact-womens-rights

[24] WHO. (2015). *Global Health Observatory Data Repository: Births Attended by Skilled Health Personnel*. Consulté le 28 avril 2019, sur http://apps.who.int/gho/data/node.main.nHE-1570?lang=en

[25] World Bank. (2002). *Returns to Investment in Education*. Washington, DC.

[26] International Commission on Financing Global Education Opportunity, The Learning

Generation, p. 34. Consulté le 29 avril 2019, sur https://report.educationcommission.org/downloads/

[27] Oxfam. (2019). *Ten Years after the Global Food Crisis, Rural Women Still Bear the Brunt of Poverty and Hunger*. Briefing Note. Oxford, UK. Consulté le 29 avril 2019, sur https://www.oxfamamerica.org/explore/research-publications/ten-years-after-global-food-price-crisis/

[28] International Monetary Fund (IMF). (2015). *Fiscal Policy and Long-Term Growth*. IMF Policy Paper. Washington, DC. Consulté le 28 avril 2019, sur https://www.imf.org/external/np/pp/eng/2015/042015.pdf

[29] United Nations Development Programme (UNDP). (2010). *Gender Equality and Poverty Reduction: Taxation*. Issues Brief 01. New York. Consulté le 28 avril 2019, sur http://www.undp.org/content/undp/en/home/librarypage/womens-empowerment/taxation-note.html

[30] J. G. Stotsky. (1997). *How Tax Systems Treat Men and Women Differently*. *Finance and Development,* 34(1), 30–33. Consulté le 28 avril 2019, surhttps://www.imf.org/external/pubs/ft/fandd/1997/03/pdf/stotsky.pdf

[31] International Organization for Migration. (2016). *Barriers to Women's Land and Property Access and Ownership in Nepal*. Kathmandu. Consulté le 28 avril 2019, sur https://publications.iom.int/system/files/pdf/barriers_to_women.pdf

[32] C. Grown and I. Valodia, eds. (2010). *Taxation and Gender Equity: A Comparative Analysis of Direct and Indirect Taxes in Developing and Developed Countries.* Ottawa: International Development Research Centre. Consulté le 29 avril 2019 sur https://www.idrc.ca/en/book/taxation-and-gender-equity-comparative-analysis-direct-and-indirect-taxes-developing-and

[33] Ibid., p.103.

[34] Organisation for Economic Co-operation and Development (OECD). (2017). *Development Co-operation Report 2017.* Paris. Consulté le 28 avril 2019, sur https://www.oecd-ilibrary.org/development/development-co-operation-report-2017_dcr-2017-en

[35] Oxfam America. (2018). *Doubling Down on "DRM": Are We Making the Right Bets?* Boston. Consulté le 29 avril 2019 sur https://www.oxfamamerica.org/static/media/files/DOUBLING_DOWN_ON_DRM_-_2018.pdf

[36]OECD. (2016). *Aid in Support of Gender Equality and Women's Empowerment*. Consulté le 28 avril 2019, sur http://www.oecd.org/dac/stats/aidinsupportofgenderequalityandwomensempowerment.htmhttp://www.oecd.org/dac/stats/aidinsupportofgenderequalityandwomensempowerment.htm

[3737] Reproduit avec la permission d'Oxfam Canada. (2018). *Protected and Powerful: Putting Resources and Decision Making Power in the Hands of Women in Conflict*. Ottawa. Consulté le 28 avril 2019, sur https://www.oxfam.ca/publication/protected-and-powerful/.

OXFAM

Oxfam est une confédération internationale de 19 organisations qui, dans le cadre d'un mouvement mondial pour le changement, travaillent en réseau dans plus de 90 pays à la construction d'un avenir libéré de l'injustice qu'est la pauvreté. Pour de plus amples informations, veuillez contacter les différents affiliés ou visiter www.oxfam.org.

Oxfam Afrique du Sud (www.oxfam.org.za)
Oxfam Allemagne (www.oxfam.de)
Oxfam Amérique (www.oxfamamerica.org)
Oxfam Australie (www.oxfam.org.au)
Oxfam-en-Belgique (www.oxfamsol.be)
Oxfam Brésil (www.oxfam.org.br)
Oxfam Canada (www.oxfam.ca)
Oxfam France (www.oxfamfrance.org)
Oxfam GB (www.oxfam.org.uk)
Oxfam Hong Kong (www.oxfam.org.hk)
Oxfam IBIS (Danemark) (www.oxfamibis.dk)
Oxfam Inde (www.oxfamindia.org)
Oxfam Intermón (Espagne) (www.oxfamintermon.org)
Oxfam Irlande (www.oxfamireland.org)
Oxfam Italie (www.oxfamitalia.org)
Oxfam Mexique (www.oxfammexico.org)
Oxfam Nouvelle-Zélande (www.oxfam.org.nz)
Oxfam Novib (Pays-Bas) (www.oxfamnovib.nl)
Oxfam Québec (www.oxfam.qc.ca)

Membre observateur :
KEDV (Oxfam Turquie)

www.oxfam.org

OXFAM